



**PLAN ENERGIE**

**ET CLIMAT**

**COMMUNAL**



Un **plus** pour ma commune

**Où en est la Commune de Genolier ?**

Présentation au Conseil communal

6 mars 2025

ANNÉE 1



## S'ENGAGER DANS LA DÉMARCHÉ

- FAIRE APPEL À UN BUREAU ACCOMPAGNANT
- SOUMETTRE LA DEMANDE DE SUBVENTION AU CANTON

1

## RÉALISER UN ÉTAT DES LIEUX DE LA COMMUNE



- RÉPERTORIER LES ACTIONS EXISTANTES
- ÉTABLIR UN BILAN CARBONE DE LA COMMUNE
- IDENTIFIER LES ENJEUX D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

2

## DÉFINIR LES OBJECTIFS POUR 2030... & LA VISION COMMUNALE POUR 2050



RÉALISER DES DÉMARCHES PARTICIPATIVES AVEC LA POPULATION

3

## CONSTRUIRE UN PLAN D'ACTION

DÉFINIR LES PRIORITÉS, ÉTABLIR UN CALENDRIER AINSI QU'UN BUDGET



4

## PASSER À L'ACTION

- METTRE EN ŒUVRE LES MESURES DU PLAN D'ACTION
- INFORMER ET IMPLIQUER LA POPULATION

ANNÉES 2-3-4




ET LA SUITE? UN NOUVEAU CYCLE PEUT COMMENCER!

---

**Rappel des objectifs climat  
fédéraux et cantonaux & nouvelles  
lois constitutionnelles**

## Niveau fédéral :


 **Accord de Paris (2015)** : réduction de **50%** des **émissions** de GES d'ici **2030** (réf. 1990)

 **Neutralité carbone** visée en **2050**


 **Stratégie énergétique 2050 :**

- ✓ Réduction de **54%** de la consommation d'énergie finale par habitant·e (réf. 2000)
- ✓ Sortie progressive du nucléaire
- ✓ Développement accéléré des énergies renouvelables


## Niveau cantonal :

 **Objectifs 2030** : Réduction de **50% à 60%** des **GES** (réf. 1990)

 **Neutralité carbone** visée en **2050**

 **Adaptation aux changements climatiques :**

- ✓ Préparer les **systemes humains** (santé, économie...)
- ✓ Préserver les **systemes naturels** (biodiversité, forêts, eau...)

 Un défi collectif : **communes, entreprises, citoyen·nes** doivent s'engager !

## Mais aussi ... de nouvelles obligations constitutionnelles pour les communes




### Constitution cantonale du Canton de Vaud

- **Art. 52b**  
Dans l'exercice de leurs tâches, l'Etat et les communes veillent à la protection du climat et luttent contre le réchauffement climatique et les dérèglements qu'il génère.
- **Art. 179b**  
Dans l'exercice de leurs tâches, l'Etat et les communes doivent atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050 au plus tard. A cette fin, ils élaborent des plans d'action avec des objectifs intermédiaires pour 2030 et 2040.



La loi-cadre sur la durabilité et le climat précisera la mise en oeuvre des obligations pour les communes

## Le PECC, un outil pour établir un plan d'action qui permet de :

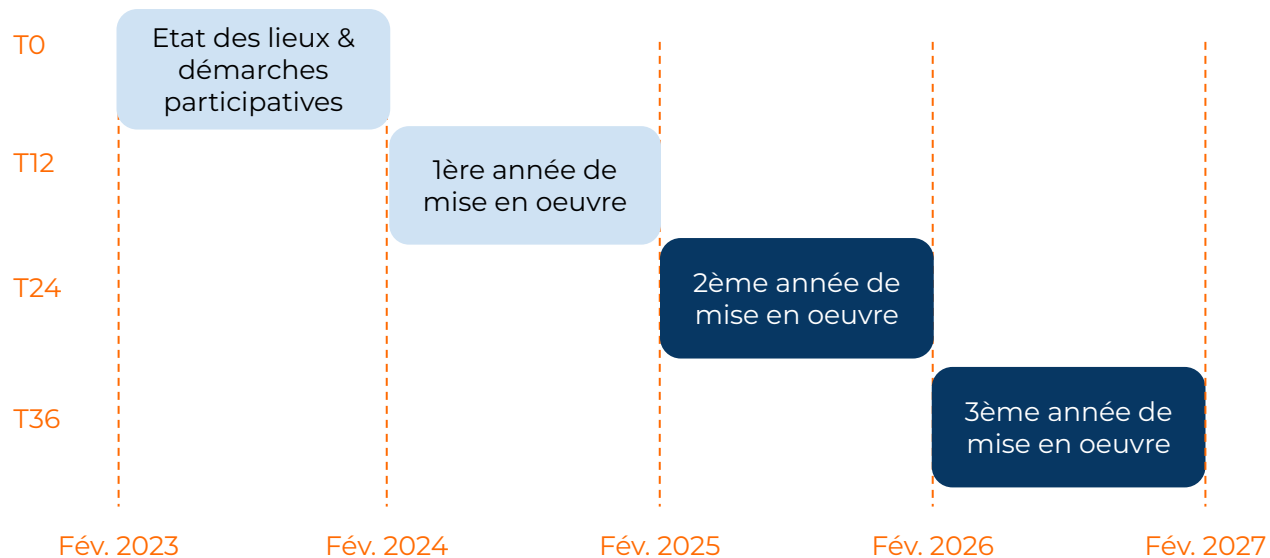
-  Poser des **objectifs** pour la réduction des gaz à effet de serre (GES) ainsi que pour l'adaptation et la protection des écosystèmes face au changement climatique
-  Répondre aux enjeux environnementaux à **l'échelle communale**
-  Faciliter la **prise de décisions** en matière d'énergie et de climat pour **les quatre prochaines années.**

---

# Rappel du calendrier du PECC de la commune de Genolier

# Où en est votre Commune ?

**En Février 2023**, la Municipalité a pris la décision de s'engager dans un Plan énergie et climat communal – PECC – pour les quatre prochaines années, afin de répondre aux enjeux climatiques de manière résolue et cohérente.



---

**Synthèse de l'état des lieux,  
de la démarche participative  
& recommandations**



## Résultats de l'état des lieux

- ⚡ **84% du chauffage des bâtiments se fait par des énergies fossiles** (gaz & mazout) et par de l'électricité directe.
- 🏠 La commune dispose déjà d'un **CAD** pour son système de chauffage
- ☀️ La commune dispose d'un **bon potentiel solaire et pour la production de chaleur géothermique.**
- 🛠️⚡ les répondant-es souhaitent utiliser davantage les énergies renouvelables locales.

## Recommandations

- Encourager la population et les industries à réduire leurs consommations d'énergie fossile et à transiter vers des sources renouvelables d'électricité et de chaleur.



## Résultats de l'état des lieux





- 🚗 Les transports individuels motorisés produisent **69% des émissions de GES** liés à la mobilité. Le transport aérien représente **29% des émissions de GES**.
- 🚗♻️ Les répondants estiment que les lieux prioritaires à aménager sont le centre du village et la zone autour du collège.
- ⭐🚲 Les répondant-es estiment qu'il serait possible de créer une piste cyclable reliant les villages (par exemple, Givrins) et d'améliorer la sécurité de certains trottoirs étroits.

## Recommandations

- Favoriser le report modal. La marche et le vélo pour de courtes distances et les transports en communs (bus et train) pour de plus grands trajets. Favoriser le télétravail lorsqu'il est possible.



## Résultats de l'état des lieux

-  Les répondant·es souhaitent une **augmentation de la biodiversité dans la commune**
-  Restreindre l'utilisation de l'eau en été en mettant en place un système de
- tarification
-  Parmi les préoccupations importantes des répondants figure la gestion des jardins privés, notamment en ce qui concerne **les plantes exotiques et envahissantes**.
-  Parmi les préoccupations importantes des répondants figure l'aménagement et la gestion des **cours d'eau en tenant compte des changements climatiques**.

## Recommandations

- Végétalisation des espaces publics et plantation d'arbres (augmentation de la canopée) pour limiter l'accumulation de chaleur (voir carte canopée)
- Transformation des surfaces minérales en surfaces végétalisées (désimperméabiliser)
- Préservation des surfaces naturelles et des forêts, aménagement des cours d'eau et action de lutte contre le ruissellement
- La sensibilisation de la population est également un élément important pour favoriser les bons comportements lors de ces différents événements.



## Résultats de l'état des lieux

- 🍎 Avec plus de **37** % des émissions dans cette catégorie, c'est l'alimentation qui a le plus d'impact.
- 💧🔄 La principale action mentionnée prioritaire par les répondants est la **garantie d'un approvisionnement en eau potable**.
- 🥕🚜 Les répondant·es souhaitent **consommer des aliments locaux et de saison**
- ♻️ L'une des principales actions mentionnées prioritaires par les répondant·es est **la promotion de la réutilisation, de la réduction et du recyclage des déchets**

## Recommandations

- Encourager et sensibiliser la population à l'impact écologique, social et économique de ses consommations, proposer des alternatives simples et dans la mesure du possible, locales.
- Augmenter la part de repas végétarien dans la restauration scolaire.
- Mise en place d'une politique d'achat durable.

---

# Rappel du Plan d'action validé par la Municipalité

# Les 12 fiches d'actions sélectionnées par la Commune

**T°1**  
Attribuer un rôle à la commission du Conseil communal et l'animer.



**T°2**  
Créer un fonds pour l'énergie, le climat et/ou la durabilité



**T°4**  
Favoriser l'engagement et la participation de la population



**T°9**  
Promouvoir une alimentation locale, saine et durable



**E°11**  
Assurer l'exemplarité de la Commune dans la conception et l'exploitation de ses bâtiments



**E°14**  
Développer les réseaux de chaleur d'origine renouvelable



**E°16**  
Sécuriser et améliorer les infrastructures pour les piéton-ne-s et les vélos



**C°17**  
Renforcer la biodiversité pour accompagner les changements climatiques



**C°20**  
Prévenir et gérer les dangers naturels



**C°21**  
Protéger la santé des habitants des atteintes dues à la canicule



**C°22**  
Protéger les sols



**C°Autres**  
Gestion de l'eau



## Fiche T°1 : Mettre en place une commission de l'énergie, du climat et/ou de la durabilité

✓ Une commission ad hoc PECC composée de 5 membres a été constituée.

Elle est composée de:

- Sébastien Beuchat, Président
- Chloé Bartelémy
- Mathieu Bondallaz
- Martin Schlaepfer
- David Vez



**2025** : Rencontre avec la commission

## Fiche T°2 : Créer un fonds pour l'énergie, le climat et/ou la durabilité

✓ La commune dispose déjà d'un fonds pour l'énergie et la durabilité. Il a été utilisé pour couvrir les frais liés aux panneaux photovoltaïques par exemple.

↻ Il serait pertinent d'adapter le règlement existant en ajustant les directives d'utilisation de ce fonds.



**2025** : Proposer des modifications et corrections du règlement

## Fiche T°4 : Favoriser l'engagement et la participation de la population

✓ 🌸 Balade botanique au centre du village réalisée début juin 2024 (communication : tout ménage et 15 personnes présentes)



**2025** : Identifier avec la commission & écloison les possibilités de faire participer la population aux actions PECC.  
Communiquer les résultats de la démarche participative de l'année dernière

## Fiche T°9 : Promouvoir une alimentation locale et durable

🚫 Pas d'actions réalisées sur cette thématique

💡 Réflexion sur la promotion du potager du Bois de Chênes en lien avec la nouvelle exposition "le jardin dévoilé" ou de relancer le marché aux légumes

💡 Réflexion est en cours afin d'intégrer l'AISGE, nos deux restaurants, et l'épicerie dans cette démarche



**2025** : Examiner la possibilité de créer une synergie pour une journée pédagogique  
Présentation de Beelong (spécialiste achats alimentaires des cantines)

## Fiche E°11 : Assurer l'exemplarité de la Commune dans la conception et l'exploitation de ses bâtiments

✓ La commune a **renforcé** ses ressources humaines en 2024 avec l'engagement d'un poste à 50% pour reprendre la police des constructions, incluant les mesures liées à l'énergie.



**2025** : Prévoir un point sur l'avancement durant le 2ème semestre


## Fiche E°14 : Développer les réseaux de chaleur d'origine renouvelable


✓ Une étude de **géothermie** a été réalisée, et la commune attend l'accord du Canton pour effectuer des sondages semi-profonds

✓ Une étude de **faisabilité** a été réalisée pour étudier l'extension du réseau de chaleur ou l'installation d'une deuxième chaudière, mais elle n'a pas identifié de besoin spécifique.





## Fiche E°16 : Sécuriser et améliorer les infrastructures pour les piétons et les vélos

 **Projet RC24** : La commune participe au projet RC24, visant à relier Genolier à Nyon d'ici 2032. L'étude pour l'axe vers Duillier est en cours, mais les passages dans les villages posent des contraintes.

 **Projet trottoirs** : Le trottoir sur la route de Châtel est en place et ceux de la route de la Colonie et la route du Muids progressent et seront terminés dans quelques mois



 **Projet voie verte** : Le projet entre Genolier et Givrins est en cours d'étude, mais les nouvelles installations de la gare de Genolier nous posent des soucis.


 **Rénovation de la Gare** : La gare de Genolier est en rénovation, avec l'ajout d'arceaux pour vélos. Une rencontre est prévue pour discuter de la voie verte, du projet Nyon - St-Cergue, et de l'ajout d'un arrêt de bus.

### 2025 :

- Suivre le projet RC24
- Finalisation du trottoir d'ici avril 2025
- Suivre l'évolution des études et décisions, et préparer la validation du crédit en fonction pour la voie verte
- Etudier les possibilités pour installer les arceaux, bornes de recharges à la gare.
- Evaluer si ça peut être intéressant de proposer des voitures Mobility


## Fiche C°17 : Renforcer la biodiversité pour accompagner les changements climatiques

 Installation de nichoirs : 10 nichoirs pour martinets ont été installés sur l'église.

 Charte des talus : En discussion avec la voirie, elle sera mise en œuvre prochainement.

### 2025 :

- Mise en place de la charte des talus de route
- Poursuivre les plantations d'arbres dans l'espace bâti

 Fleurissement et biodiversité : Des cours de fleurissement ont été organisés avec le Parc du Jura Vaudois. Une étude de biodiversité a révélé des plantations positives : 25 arbustes, 4 arbres fruitiers, 15 arbres locaux plantés en bordure de route, et des prairies fleuries créées. Des panneaux de sensibilisation ont été installés pour informer sur ces actions.

 Verdir le parking de la Brégentenaz : Une réflexion est en cours pour transformer le parking en surface verte.

### 2025 :

- Reverdir le parking de la Brégentenaz

## Fiche C°17 : Renforcer la biodiversité pour accompagner les changements climatiques

✓ Une campagne a été menée pour l'arrachage de 380 mètres de **laurelles**, suivie de la distribution de flyers pour encourager l'adoption d'essences indigènes et le remplacement des haies. Le nouveau PACom prévoit l'interdiction des laurelles.




🌳 Un premier recensement a identifié 6 arbres remarquables, révisé à 4 après réévaluation des critères cantonaux. Une réflexion est en cours pour mettre en place une protection des arbres, avec une collaboration intercommunale envisagée pour mutualiser les coûts de protection.

### 2025 :

- Analyser les inscriptions pour l'action d'arrachage
- Intégrer le groupement forestier pour les arbres remarquables

## Fiche C°20 : Prévenir et gérer les dangers naturels

 Un travail sur les rivières et ruisseaux a été effectué, incluant une cartographie complète des zones à risque.


 Des formations sur la gestion de crise et la résilience sont programmées prochainement.

 André Darmon a également participé au SSCM (Service de la sécurité civile et militaire).

### 2025 :

- Se renseigner sur des formations en lien avec cette fiche.

## Fiche C°21: Protéger les sols Protéger la santé des habitants des atteintes dues à la canicule

 Comme chaque année, le plan canicule communal est actualisé. Un système de téléphonie destiné aux personnes les plus vulnérables a également été mis en place.

### 2025 :

- Actualiser le plan canicule communal et la liste de la population à risque


## Fiche C°22: Protéger les sols

### Entretien différencié des espaces verts :

 Identification d'une prairie maigre autour de l'église par une biologiste mandatée par le PJVS.

 (C°17) Arrachage de laurelles pour la commune et replantation d'arbustes indigènes pour 2024.

### Projet de désimperméabilisation :

 Une réflexion a eu lieu pour intégrer des surfaces perméables sur la Route du Muids, mais la mise en œuvre s'est révélée trop complexe. Le trottoir a donc été réalisé en dévers, avec une banquette tout au long pour faciliter l'infiltration de l'eau.


#### 2025 :

- Mise en place une fauche tardive à partir de 2025 pour l'église .
- Engager des discussions avec les NStCM pour évaluer les possibilités d'un revêtement perméable dans le cadre de la rénovation du parking de la gare.

## Fiche C° Autre : Gestion de l'eau

 **Collecteurs** privés mise en place

 Préavis municipal relatif à la pose d'une conduite d'eau sous pression comme liaison de secours entre les communes de Givrins et Genolier.

 Une réflexion est en cours pour remettre certains **ruisseaux à ciel ouvert**. À Arzier, quelques terrains avec des toits couverts ont conduit à une augmentation du débit du ruisseau en aval. Arzier a déjà mis en place des bassins de rétention.

#### 2025 :

- Poursuivre le projet de collecteur d'eau
- Etudier la faisabilité de la remise à ciel ouvert du ruisseaux.

**Des questions ?**  
**Des réponses**